



Dans le canton, 43 postes à durée indéterminée doivent être encore repourvus d'ici à la rentrée scolaire

Berne manque d'enseignants

« PIERRE-ANDRÉ SIEBER

Enseignement » La partie germanophone du canton de Berne reste confrontée à une pénurie de personnel enseignant qualifié à l'approche de la rentrée d'août. Pour relever ce défi, le canton veut améliorer les conditions de travail des personnes assumant des fonctions de direction.

«La situation est toujours tendue», a déclaré lundi la conseillère d'Etat bernoise Christine Häslér en présentant de nouvelles mesures pour renforcer l'école à l'approche de la rentrée scolaire. Ce sont 43 postes à durée indéterminée qui restent à repourvoir dans le canton.

Le Jura bernois préservé

Le Jura bernois échappe à ce phénomène de pénurie de personnel enseignant. «A ma connaissance, toutes les heures peuvent être dispensées», a indiqué à Keystone-ATS Alain Jobé, responsable francophone de l'association Formation Berne/Bildung Bern. «Je n'ai pas eu de retours sur d'éventuels problèmes», a-t-il précisé en relevant que la situation peut parfois se révéler compliquée lorsqu'il s'agit de trouver des remplaçants sur une longue durée.

Pour renforcer l'école, la Direction de l'instruction publique et de la culture a rappelé qu'elle continuait à améliorer les conditions de travail. Depuis le 1^{er} août, les maîtresses et maîtres de classe bénéficient d'une allocation mensuelle de 300 francs et de 5% de poste supplémentaire pour cette activité.

Directeurs concernés

Après les enseignants qui donnent la classe, les améliorations doivent maintenant s'adresser aux personnes qui assument une fonction de direction d'école. Il s'agit d'augmenter le pourcentage de postes dévolus à la direction des établissements de l'école obligatoire, a annoncé la Direction de l'instruction publique et de la culture.

Pour lutter contre cette pénurie de personnel, le canton s'emploie aussi à soutenir des personnes qui souhaitent se reconvertir dans l'enseignement.

Depuis ce printemps, la Haute Ecole pédagogique germanophone (PHBern) propose de son côté un certificat pour les personnes titulaires d'un diplôme d'enseignement délivré à l'étranger.

Elèves en hausse

La pénurie de personnel persiste alors que le nombre d'élèves accueillis à la rentrée dans les établissements publics de l'école enfantine et de la scolarité obligatoire enregistre une légère progression: il devrait s'établir à 112 500, contre 111 400 à la rentrée 2023. Dans la partie francophone du canton de Berne, ce sont 9600 élèves qui fréquenteront l'école obligatoire à la rentrée fixée au 19 août, alors qu'elle débute le 12 août dans la partie germanophone et à Bienne. La partie francophone dispose en effet d'une réglementation qui est basée sur celle en vigueur dans les cantons du Jura et de Neuchâtel.

Chahut près de Bienne

En mai, l'école de Perles (Pieterlen en allemand), une localité située près de Bienne, a connu une grave crise du fait de la pénurie d'enseignants et de directeurs. Bon nombre avaient donné leur démission, estimant ne pas pouvoir continuer leur mission. A un moment donné, il manquait pour cette rentrée entre 10 et 15 enseignants pour les classes de 3^e et 4^e primaires. Mais depuis, les choses se sont arrangées, indique le site officiel de la commune de Pieterlen, une cité de 5100 habitants en forte croissance démographique.

Les besoins en enseignants ont été couverts et des personnes de soutien pas forcément au bénéfice d'une formation pédagogique ont pu être engagées. Ces huit dernières années, la commune bernoise a dû scolariser 200 enfants supplémentaires sans pour autant pouvoir aménager des structures suffisantes. En plus, le canton de Berne souffre de la concurrence de Soleure sur le marché des enseignants, le voisin offrant des conditions d'embauche plus favorables.

Dans les colonnes du *Bieler Tagblatt* enfin, le maire de la commune Beat Rüfli indiquait aussi un certain ras-le-bol des enseignants et des directeurs qui essuient des critiques massives de certains parents. Selon l'édile, il y a un vrai problème de respect et de comportement de certains élèves problématiques. »

AVEC ATS



Dans le canton de Berne, depuis le 1^{er} août, les maitresses et maitres de classe bénéficient d'une allocation mensuelle de 300 francs et de 5% de poste supplémentaire pour cette activité. Keystone

**«La situation
peut parfois
se révéler
compliquée
lorsqu'il s'agit
de trouver
des remplaçants
sur une longue
durée»** Alain Jobé